SOUS-COMMISSION DES STRUCTURES ET DE LA STRATÉGIE Compte rendu de réunion Lundi 29 octobre 2018

Membres de la commission présents :

Pr Paul LEGMANN, président CSS Pr Philippe CORNU DOMU:

Bénédicte BALOCHE Isabelle BILGER Delphine DUBARRY

Invités/intervenants:

M. Marc BERTRAND-MAPATAUD (HUPSSD) Mme Marie-Céline BOURDON (HUPC) M. Florent BOUSQUIÉ (HUSLS-LRB) Mme Anne-Laure DE CESARE (HUPC) Dr Pierre POLOMENI (HUPSSD)

Trois GH sont auditionnés en commission des structures et de la stratégie, en amont d'un passage en CME prévu le 06 novembre 2018 :

- les hôpitaux universitaires Saint-Louis-Lariboisière et les hôpitaux universitaires Paris-Centre (en préfiguration aphp.5) en vue de la création d'une fédération supra-GH intitulée « Fédération ophtalmopôle rétine de Paris » entre Lariboisière et Cochin ;
- les hôpitaux universitaires Saint-Louis-Lariboisière en vue de la suppression du service de stomatologie et chirurgie maxillo-faciale de l'hôpital à Saint-Louis ;
- les hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis en vue du transfert du service tri-site d'addictologie du pôle 104 « Activités interventionnelles ambulatoires et nutritionnelles » vers le pôle 102 « Femmes et enfants »

1) <u>Création d'une fédération supra GH intitulée « Fédération ophtalmopôle rétine de Paris » entre les hôpitaux Lariboisière et Cochin</u>

⇔ Cf. diaporama

La présentation est assurée par Florent Bousquié, directeur des affaires médicales du GH Hôpitaux universitaires Saint-Louis/Lariboisière et Mesdames Anne-Laure de Cesare et Marie-Céline Bourdon de la direction des affaires médicales du GH Hôpitaux Universitaires Paris Centre (en préfiguration APHP.5).

La fédération supra-GH sera composée de 2 services :

- service d'ophtalmologie de l'hôpital Lariboisière ;
- service d'ophtalmologie à orientation segment postérieur de l'Hôpital Cochin.

Les deux services sont spécialisés dans les maladies et la chirurgie de la rétine, ils partagent déjà le même chef de service, le Pr Ramin Tadayoni.

Les objectifs de la fédération supra GH d'ophtalmopôle rétine de Paris sont les suivants :

- assurer une activité d'ophtalmologie de référence à l'AP-HP avec une visibilité externe renforcée sous une bannière unique « ophtalmopôle rétine Paris » ;
- optimiser et faciliter la mobilité des patients dans le cadre de parcours de soins coordonnés ;
- établir une réputation internationale de la fédération comme un lieu d'excellence en termes de recherche, de formation et d'innovation, dans le cadre de la fusion des universités Paris-Descartes et Paris-Diderot ;
- constituer un pôle ressource pour l'AP-HP avec la mise à disposition de ses moyens pour la pratique médicale et chirurgicale.

La gouvernance de la fédération sera assurée un coordonnateur médical assisté d'un conseil de fédération, instance consultative élargie composée du coordonnateur médical, des chefs des services de la fédération, d'un médecin titulaire en fonction au sein de chaque service de la fédération, d'un médecin titulaire d'un des services associés, le cas échéant d'un cadre de santé de chaque service et d'un cadre administratif de chaque service de la fédération.

2) Suppression du service de stomatologie et chirurgie maxillo-faciale de l'hôpital Saint-Louis

⇔ Cf. diaporama

La présentation est assurée par Florent Bousquié, directeur des affaires médicales du GH.

La demande de suppression du service de stomatologie et chirurgie maxillo-faciale de l'hôpital Saint-Louis fait suite au transfert de cette activité vers l'hôpital Beaujon.

Ce regroupement, effectif depuis le 1er septembre 2018, a été motivé notamment par :

- l'existence d'une équipe médicale réduite et non universitaire à l'hôpital Saint-Louis;
- le souhait d'afficher et proposer une offre de chirurgie maxillo-faciale homogène et solide sur le territoire nord, avec une équipe médicale complète et insérée dans la recherche et l'enseignement.

Il y a maintien d'un fauteuil de consultation ouvert toute la semaine, à l'hôpital Saint-Louis pour les patients de files actives spécifiques (notamment en dermatologie et hématologie). L'activité restante est regroupée géographiquement avec l'ensemble des consultations du pôle « Neurosciences – Tête – Cou » et intégrée au sein du service d'ORL.

⇒ La commission des structures propose un avis favorable à la demande de révision polaire.

3) <u>Transfert du service tri-site d'addictologie et ses 6 UFS associées du pôle 104 « Activités interventionnelles ambulatoires et nutritionnelles » vers le pôle 102 « Femmes et enfants »</u>

La présentation est assurée par docteur Pierre POLOMENI, chef du service tri site d'addictologie.

Il y a un rapprochement de l'activité d'addictologie avec celle de psychiatrie du groupe hospitalier déjà rattachée au pôle « Femmes et enfants ».

Ce projet permet en particulier :

- d'améliorer la cohérence et l'interaction des différentes unités du service d'addictologie, du CSAPA et du service de psychopathologie au sein du même pôle ;
- d'assurer une meilleure visibilité pour l'extérieur et facilité l'accès aux soins, avec une porte d'entrée simplifiée et une palette d'offres de soins articulées ;
- d'améliorer les moyens attribués à la recherche et l'organisation des formations par la présence d'un pool de médecins avec des spécialités différentes ;
- de renforcer l'évolution de l'addictologie du groupe hospitalier vers un niveau 3 de certification.

Cette demande de changement de pôle n'impacte pas les effectifs et les locaux du service.

La commission des structures propose au GH une modification de l'intitulé du pôle « Femmes et enfants » en pôle « Psychiatrie addictologie femmes enfants ».

⇒ La commission des structures propose un avis favorable à la demande de révision polaire.

* *

Par ailleurs, des échanges ont lieu avec les deux GH auditionnés sur les projets de modification de structures internes suivants.

- À Saint-Louis: demande de modification de rattachement du « centre de régulation des naissances » actuellement rattachée au service de chirurgie générale, digestive et endocrinienne pour en faire une UFP du pôle digestif, urologie, néphrologie, gynécologieobstétrique (DUNEGO)
 - Une expertise devra être menée auprès du GH en raison de l'absence d'interaction de l'activité IVG de Saint-Louis avec la gynécologie obstétrique de Lariboisière qui a aussi une unité d'IVG. Demande mise en attente
- 2) À Jean-Verdier / Avicenne : demande de modification du périmètre du service de physiologie, explorations fonctionnelles <u>et médecine du sport</u> se traduisant par :
- modification de l'intitulé du service qui devient service de « Physiologie Explorations fonctionnelles » dirigé par le Pr Carole Planès ;

- création d'un service bi-site « Médecine de l'exercice et du sport » Jean-Verdier / Avicenne, composée d'une UFS médecine et traumatologie du sport sur chacun des deux sites
 - GH HUPSSD indique qu'il y a consensus sur le projet.
- 3) À Jean-Verdier / Avicenne : demande présentée en raison du non renouvellement de l'autorisation de l'activité de réanimation du service d'anesthésie, à compter du 07/11/2018. Il est prévu :
- modification de l'intitulé de l'UFS Unités de soins continus réanimation de Jean-Verdier (UFS rattachée au service bi-site d'anesthésie-réanimation d'Avicenne/Jean-Verdier) qui deviendra UFS « Unité de soins continus » de Jean-Verdier;
- modification de rattachement de cette UFS vers le service de réanimation médicochirurgicale – Unité de soins continus d'Avicenne qui deviendra bi-site.
 Le service de réanimation médico-chirurgicale – unités de soins continus d'Avicenne sera ainsi composé de 2 UFS :
 - ✓ UFS Unité de surveillance continue sur l'hôpital d'Avicenne (existante) ;
 - ✓ UFS Unité de surveillance continue sur l'hôpital de Jean-Verdier (nouveau rattachement) ;
- modification de l'intitulé du service bi-site d'anesthésie-réanimation d'Avicenne et Jean-Verdier qui deviendra le service d'anesthésie – unité de soins continus.
 - > GH HUPSSD indique qu'il y a consensus sur le projet. Les instances locales vont être amenées à émettre prochainement un avis sur la nouvelle organisation alors que l'activité réanimation est interrompue réglementairement au 7 novembre 2018.

Enfin, un échange a lieu sur l'organisation de l'activité de la douleur suite à l'audition du P^r Serge Perrot le 26/09/2017 et dans le prolongement de la cellule QSS & CAPCU d'octobre 2018. Ce sujet devra faire l'objet d'une réunion d'étape en commission des structures et de la stratégie au 1^{er} trimestre 2019.